



Saint-Bernard, le 17 mars 2020 à 10h00

COMMUNIQUÉ DE PRESSE NO. 2 – COVID-19

À la suite des directives du premier ministre, M. François Legault, la Municipalité de Saint-Bernard a mis de l'avant les mesures suivantes **jusqu'à nouvel ordre** :

- Fermeture du bureau municipal à la population;
- Annulation de toutes les activités de loisirs en lien avec la programmation de loisirs;
- Fermeture de la Maison des jeunes;
- Fermeture du Boulodrome;
- Fermeture de la bibliothèque;

La Municipalité de Saint-Bernard suivra de très près l'évolution de la situation et maintiendra un contact étroit et constant avec le gouvernement du Québec et les autres partenaires concernés afin de s'adapter aux directives qui seront revues en continu.

Le bureau municipal demeure ouvert selon son horaire habituel et nos employés sont toujours à l'œuvre pour offrir un service de qualité à la population. Les services de voirie, d'incendie et de sécurité publique demeurent en opération. Entre temps, nous vous encourageons à vous tenir au courant des actualités et suivre les recommandations des autorités gouvernementales.

Chaque petit geste contribuera à ralentir ou diminuer la pandémie. Pour tout renseignement relatif à la COVID-19, nous vous invitons à consulter le site Web www.quebec.ca/coronavirus.

Information : Direction générale
Municipalité Saint-Bernard
info@saint-bernard.quebec
418-475-6060